

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE AUGUSTE FOURES –
AVIGNONET LAURAGAIS

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

Séance du 05 novembre 2020, en visio

Présidente : Mme Moya, directrice de l'école

Secrétaires de séance : Mme Schuster, enseignante

Présents : Mme Da Lozzo, Mme Noisier, Mme Goupil, Mme Antony, Mme Gallen, Mme Bernillon, enseignantes

: Mme Danieli Haybrard, maire, Mme Sourdouyre Laval

: Mme Pujol, Mme Blanc, Mme Lacheroy, Mme Quiot, Mme Braud (PENCA)

Excusés : Mme Mailho, inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Belard, M. Razafindranaly, enseignants ; M. Puginier, M. Astric, LACLAL ; Mme VALENTIN, Mme RAPOSO, Mme Tissandier, Mme Carles, ATSEM ; Mme Bonheure, restauration scolaire

Début de séance : 17h30

L'ordre du jour :

1. Le calendrier : dates des prochains conseils d'école
2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
3. Vote du règlement intérieur de l'école
4. Constat des effectifs de la rentrée 2020
5. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021
6. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)
7. Organisation de l'activité « Natation »
8. Présentation du projet d'école
9. Compte-rendu de l'exercice d'évacuation incendie
10. Compte-rendu de l'exercice du Plan Particulier de Mise en Sécurité (attentat-intrusion)
11. Les évaluations nationales de CP et de CE1
12. Sorties et projets éducatifs prévus
13. Budgets de l'école
 - a. Mairie
 - b. Coopérative scolaire
14. Questions PENCA

1. Le calendrier : dates des prochains conseils d'école

2^{ème} conseil d'école : lundi 29 mars 2021 à 18h00 à la maison des associations

3^{ème} conseil d'école : lundi 21 juin 2021 à 18h00 à la maison des associations

2. Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 283

Taux de participation : 44,88% (41,61% l'an dernier)

Nombre de votants : 127

Les titulaires : Mme Héraud, Mme Arqué, Mme Pujol, Mme Lacheroy, Mme Blanc, Mme Rouzès, Mme Berthaud, M. Alconchel, Mme Quiot

Les suppléants : Mme Waldman, Mme Braud, Mme Auguste, Mme Veyrier, Mme Isaac

L'équipe enseignante souhaite rappeler que la mise sous pli du matériel de vote est de la responsabilité des parents (note de service).

3. Vote du règlement intérieur de l'école

- Le règlement intérieur a été voté et adopté à l'unanimité.

Il sera affiché au tableau extérieur, mis sur le blog de l'école et distribué dans les cahiers de liaison pour signature. Ce règlement ne se substitue pas au règlement type départemental, qui est consultable au bureau de direction, mais vient le compléter.

- Nous rappelons que toute l'équipe enseignante et le personnel intervenant à l'école restent à votre disposition pour discuter de tout problème rencontré au sein de l'école.

4. Constat des effectifs de la rentrée 2020

Constat des effectifs à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	17	21	30	20	28	27	20	31	194
Maternelle : 68				Cycle 2 : 75			Cycle 3 : 51		

5. Organisation du temps scolaire pour la rentrée scolaire 2021

L'école étant sur un régime dérogatoire et arrivant au terme de trois ans de fonctionnement sur un même mode d'organisation scolaire, il est essentiel de discuter de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée prochaine.

Il est possible de renouveler l'organisation actuelle ou de modifier la répartition hebdomadaire des 24 heures d'enseignement obligatoire.

Un sondage sera transmis aux parents et un conseil d'école extraordinaire aura lieu mardi 15 décembre à 18h afin de voter cette organisation.

1^{ère} proposition de l'équipe enseignante : 4 jours avec modification des horaires 8h30-11h30 / 13h30-16h30

Courrier à la direction des transports, la mairie fait la demande pour savoir si les transports peuvent être modifiés.

Les parents se posent la question des horaires du premier ramassage ; un début de journée à 8h45 sera peut-être envisagé.

La demande sera faite sur 8h45 à la direction des transports ainsi que sur le sondage aux parents.

2^{ème} proposition : poursuite des horaires.

6. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires (A.P.C.)

Ces activités sont de 3 sortes :

- aide aux élèves en difficulté : situations variées, manipulations, jeux...
- aide au travail personnel
- activités prévues par le projet d'école

Les A.P.C. ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 12h00 à 12h30.

Mme Moya, directrice, est déchargée de la totalité des heures des APC. Les enseignants de l'école prennent en charge les élèves de CE1.

Mme Mailho, Inspectrice de l'Éducation Nationale, a donné un avis favorable au projet des A.P.C.

Actuellement APC suspendues : pas de place à la cantine avec le protocole sanitaire.

On attend les consignes de notre hiérarchie.

7. Organisation de l'activité « Natation »

L'activité aquatique est un enseignement obligatoire. Elle a lieu à la piscine de Villefranche Lauragais.

Les séances se déroulent les lundis de 10h à 11h (entrée et sortie du bassin). Le départ de l'école se fait à 9h30 avec un retour prévu vers 11h45.

La priorité est donnée aux élèves de CP et CE2 qui n'ont pas pu effectuer le module « natation » dans son intégralité l'année passée en raison de la situation sanitaire.

Trois cycles sont réalisés dans l'année scolaire en cours :

- du 7 septembre au 12 octobre : tous les CE2 et CM2
- du 9 novembre au 14 décembre : tous les CP et CE1
- du 29 mars au 7 juin : tous les CP et CE1

L'équipe enseignante remercie la mairie, qui finance cette activité dans son intégralité (location du bassin et transport).

8. Présentation du projet d'école

Trois axes de travail pour le projet d'école 2018-2022 :

- Continuité des enseignements : liaison entre cycles, construction d'outils communs
- Devenir élève : adopter un comportement adapté aux apprentissages, donner du sens à l'école
- Aller vers les autres et s'ouvrir au monde : découvrir et accueillir

Le projet d'école est consultable au bureau de la directrice de l'école.

9. Compte-rendu de l'exercice d'évacuation incendie

Des exercices pratiques d'évacuation ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie.

Un premier exercice a eu lieu le vendredi 18 septembre 2020 en présence de deux employés municipaux.

L'exercice s'est bien déroulé : les élèves sont restés calmes et ont évacué en moins de 2 minutes. Les consignes ont été respectées.

Points à améliorer :

Le signal n'est pas assez fort. En situation, il n'est pas certain que toutes les classes entendent l'alarme. Le signal ne s'entend pas dans le gymnase.

Les classes 7 à 9 disposent de leur propre alarme incendie. Si l'alerte vient du bâtiment central, il n'y a pas de relai. Elles ne peuvent pas entendre le signal si les portes et fenêtres sont fermées. De même, si le feu se déclenche dans une de ces classes ou à la cantine, les autres classes ne peuvent pas être averties et donc ne peuvent pas évacuer.

Question : comment le relais peut-il se faire ?

→ La mairie pense placer un haut-parleur dans la cour. Il pourra servir pour le PPMS intrusion. Les alarmes seraient transmises par ce haut-parleur. Les experts élus et les spécialistes examinent les possibilités actuellement.

(La sécurité a été rétablie sur l'école, la cantine a une alarme incendie, la classe 9 n'était pas assurée, tout est au clair maintenant.)

Concernant l'arrivée électrique du bâtiment central, il est impossible de la couper puisque que bouton est placé à l'intérieur du compteur.

Question : si le tableau électrique prend feu, l'alarme se déclencherait-elle ?

→ La mairie se renseigne.

Le compte-rendu a été envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'à la mairie.

10. Compte-rendu de l'exercice du Plan Particulier de Mise en Sécurité (attentat-intrusion)

Des exercices pratiques de confinement ont lieu plusieurs fois dans l'année. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas de dangers extérieurs (risques majeurs ou attentat-intrusion).

Un gendarme est venu sur l'école afin de discuter du protocole mis en place à l'école.
Le premier exercice « Attentat-intrusion » a eu lieu le 15 octobre 2020.

Le scénario choisi était une intrusion dans l'école par le portail des secours. Des classes se sont confinées tandis que d'autres ont dû évacuer, selon le protocole.

Deux représentants de parents et un gendarme étaient présents au moment de l'exercice.

Que ce soit lors de l'évacuation ou du confinement, l'exercice s'est bien déroulé. Il n'y a pas eu de moment de panique. En revanche, un boîtier n'a pas fonctionné et une classe, présente dans le gymnase, n'a pas évacuée du fait que le signal ne soit pas présent dans ce lieu. Pour les classes confinées, il est primordial de penser à fermer toutes les issues.

L'équipe enseignante se pose la question du passage du signal au moment où les élèves sont en récréation, au gymnase. Serait-il possible de relier le signal à un haut-parleur ?

→ La mairie se renseigne.

Le haut-parleur sera-t-il entendu depuis le gymnase ? La mairie précise que les experts réfléchiront à l'orientation du dispositif.

Le compte-rendu a été envoyé à l'Inspectrice de l'Education Nationale ainsi qu'à la mairie.

11. Retour sur les évaluations nationales de CP et de CE1

Comme expliqué aux parents concernés en réunion de rentrée, tous les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales entre le 14 et le 28 septembre 2020.

Les réponses des élèves ont été saisies sur une application. Un retour sera fait aux parents concernés.

12. Sorties et projets éducatifs prévus

Ecole :

- Photos individuelles le 20 novembre, les photos de classe se feront plus tard dans l'année
- Réflexion en cours autour du carnaval, en attente du fait du protocole sanitaire
- Elaboration de torchons au printemps
- Réflexion autour d'une fête de l'école sur le temps scolaire selon le protocole

Classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : Visite de la grotte de Niaux dans l'Ariège le 24 septembre 2020
Cette sortie a été très appréciée par les enfants.

Question des parents :

Au niveau de la festività de Noël, est-il possible de faire un arbre avec remise de cadeaux aux enfants ?

→ Non, pas dans le cadre scolaire.

13. Budget de l'école

a. Mairie

Lignes budgétaires de 2020 :

10 000€ pour les fournitures

Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)

Subvention à la coopérative scolaire de 3 500€

Solde à ce jour : 2 158 €

b. Coopérative scolaire

Solde à ce jour : environ 10 000 €

Merci à Mme Goupil pour le travail des années passées, la nouvelle mandataire est Mme Bernillon.
Pas d'appel aux dons à la coopérative scolaire cette année du fait de la situation sanitaire actuelle.

14. Questions PENCA

L'organisation des récréations est-elle toujours la même ?

→ Maternelle :

- PS / MS : 10h15 – 10h45 ; 15h45 – 16h15
- PS / GS : 10h45 – 11h15 ; 15h30 – 16h00
- MS/GS : 10h30 – 11h00 ; 15h15 – 15h45

Elémentaire :

- CP et CE1 : 10h15 – 10h30 ; 15h30 – 15h45
- CE1/CE2 et CE2/CM1 : 10h30 – 10h45 ; 15h15 – 15h30
- CM1/CM2 et CM2 : 10h45 – 11h00 ; 15h45 – 16h00

La mairie peut-elle mettre un panneau d'affichage (école et PENCA) en haut de l'école pour les parents qui ne déposent jamais leurs enfants à la garderie ?

→ Madame le Maire a décidé de ne pas mettre de panneau en haut pour éviter les rassemblements. Le blog de l'école peut être un bon relais ainsi que les cahiers de liaison des élèves.

La mairie a demandé les mails des parents le 10 septembre pour favoriser la communication mais les retours s'élevaient à 73 réponses sur 174 familles. Merci aux parents d'élèves de relayer à nouveau l'information. Il n'y a pas d'obligation mais les informations arrivent souvent le week-end et seulement 73 familles pourront être prévenues, ce n'est pas pour faire un fichier c'est juste pour informer.

Rappeler que le blog de l'école fonctionne, dans la situation actuelle c'est une source d'informations.

Le site de la mairie est en construction, les menus de la cantine seront publiés le blog de l'école sera aussi mis à jour à ce sujet.

Beaucoup d'enfants remontent des angoisses au moment des repas un peu oppressant, car les enfants sont proches les uns des autres et il y a beaucoup moins de gestes barrières. Est-il possible de rassurer les enfants qui ont peur « d'être contaminés » ?

→ L'équipe enseignante informe qu'aucun élève de l'école n'a fait remonter une quelconque angoisse sur le temps scolaire. Elle rappelle aux représentants de parents d'élèves qu'il est important que les familles communiquent avec l'école et rassurent les enfants si tel est le cas.


A noter le port du masque se passe bien chez les grands, chez les petits aussi.

Fin de séance : 19h30

Signatures

Président de séance (Directrice) :

Mme Moya



Secrétaires de séance :

Mme Schuster

